

REÇU A LA PRÉFECTURE

11 DEC. 2006

Service instructeur
Développement Economique,
Enseignement Supérieur et Tourisme

N° 2e/130-06

Service consulté
DJU

**Représentation du Département du Haut-Rhin au Conseil
de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de MULHOUSE (ENSCMU)**

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est demandé de désigner un titulaire et un suppléant pour représenter le Conseil Général du Haut-Rhin au Conseil de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de MULHOUSE (ENSCMU).

Depuis le 1^{er} novembre 2006, l'ENSCMU est intégrée à l'Université de Haute-Alsace et doit mettre en place l'application de ses nouveaux statuts approuvés par le Conseil d'Administration du 27 mai 2005.

Un nouveau Conseil, qui comprendra 32 membres dont 11 personnalités extérieures, représentant les collectivités territoriales, le monde industriel et les domaines d'activités socio-économiques, sera mis en place mi-décembre 2006.

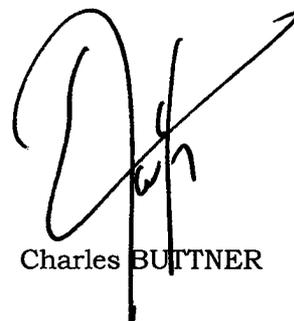
Lors de sa séance plénière du 14 avril 2004, l'Assemblée Départementale avait désigné M. Alphonse HARTMANN, en qualité de titulaire, pour représenter le Département au sein du Conseil de l'ENSCMU.

Pour répondre à la demande de l'ENSCMU, il est proposé de renouveler la désignation de M. HARTMANN en qualité de titulaire et de me désigner en qualité de suppléant.

En conclusion, il vous est demandé de désigner :

- M. Alphonse HARTMANN, en qualité de titulaire,
- M. Charles BUTTNER, en qualité de suppléant.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER